



体落

**DOJO CASTRAIS**

Siège social : 23, rue Milhau Ducommun 81100 CASTRES

n° Siret, code APE : 49287835000015

Tel : 0632882585

email : [elbatapie@yahoo.fr](mailto:elbatapie@yahoo.fr)

sites : <https://www.dojocastrais.com/>

<https://www.facebook.com/groups/dojocastrais/>



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR du DOJO CASTRAIS

### JUDO L'ECOLE DE LA VIE

#### EXTRAIT

Votre admission au Dojo implique votre décision sincère de respecter le règlement intérieur du Club, influencé par la pratique identique au Japon.

**HYGIÈNE** : les pieds doivent être propres, les ongles très courts, le judogi (kimono) propre et repassé, les bijoux enlevés. Les chewing-gum sont interdits.

**SALUT** : vous devez saluer le Dojo, saluer le tatami, on se doit de saluer en entrant mais aussi en sortant, saluer vos partenaires et les instructeurs, dans le Dojo on ne se serre pas la main pour dire bonjour, on se salue, et on ne doit pas discuter pendant les cours.

« 2000 ans de souffrance pour avoir la connaissance qui vous est transmise, n'obligez pas les autres à commettre vos erreurs, ce que eux-même un jour transmettront à d'autres »

**HUMILITÉ** : au Dojo on ne peut progresser que dans l'humilité (dans certains cas, cela s'apprend puisque cela n'est pas évident pour tous)

Vous vous devez de ne pas critiquer les défauts des autres ou les styles différents du vôtre, ce qui n'avance strictement à rien, il vaut mieux savoir de quoi on parle avant de porter un jugement. Vous venez pour prendre un cours, pas pour donner des leçons.

**RESPECT** : Au Dojo la règle est d'être cordial, attentif, avant pendant et après un cours.

Au Dojo vous venez pour regarder, pas pour vous contenter de voir, ne pas confondre venir voir quelque chose et venir chercher quelque chose.. vous seriez déçus!

Demandez conseil et insistez. La règle est de ne jamais donner de conseil s'il n'est pas demandé avec insistance et encore celui qui donne le conseil doit peut-être lui même demander l'avis d'un plus gradé.

Vous comprendrez que les règles établies dans le Dojo ne sont pas réservées uniquement pour se donner bonne conscience, mais doivent être suivies dans la vie de tous les jours,

Alors la pratique vous permettra de vous épanouir, de développer votre énergie, votre concentration, l'harmonie du geste.

Vous pouvez vous contenter de transpirer, vous muscler dans un premier temps, être en forme, mais n'oubliez pas que pour « avoir » il faut donner beaucoup de sa personne.

Vous êtes ici considérés comme des élèves pas comme des clients, ne vous comportez pas comme ces derniers et vous verrez la différence.

Au Dojo on se doit, pour certains, d'apprendre ce que la vie a omis de vous enseigner, certaines valeurs car nous nous devons de n'apprendre «l'art martial» qu'à ceux qui s'en montrent DIGNES.

- les adhésions se règlent d'avance mais peuvent être fractionnées;
- les licences ne sont demandées à la fédération que la cotisation FFJDA réglée;
- le club prend en charge la cotisation à la Fédération des membres du bureau et des enseignants bénévoles.

Et n'oubliez pas que nous n'hésitons pas à suspendre ou à exclure (sans remboursement) tout membre qui perturbe l'ambiance très particulière du Dojo.

**Signature suivie de la mention "Lu et approuvé" :**